Immigration : « Il manque une colonne vertébrale »

03/09/2013 à 23h41

Ce sera l'un des enjeux majeurs de la campagne électorale, surtout à Bruxelles et en Flandre : l'immigration. Pour Edouard Delruelle, philosophe à l'université de Liège et ex-président du Centre pour l'égalité des chances, la façon de traiter la thématique reste problématique.

Edouard Delruelle : « On manque cruellement d'une politique d'immigration et d'intégration. On se contente de faire croire, chiffres à l'appui, qu'on limite au maximum l'immigration. Il y a un début de parcours d'intégration en Wallonie et on annonce sa venue à Bruxelles, c'est vrai, mais tout cela manque d'ambition et de moyens.

> *Il n'y a pas de colonne vertébrale dans la gestion du **vivre ensemble.***

C'est la porte ouverte aux extrémismes, dans tous les camps, que ce soit les dérives antisémites et homophobes ou les expressions racistes qui prennent désormais des formes plus policées comme en témoignent encore des propos récents à Anvers (NDLR : Liesbeth Homans, bras droit de Bart De Wever, a estimé que le racisme était « une notion relative »). Le MR laisse se développer en son sein des personnalités qui flirtent avec ces discours. Et le PS bruxellois n'a pas vraiment fait le ménage parmi ses sympathisants allochtones dont certains flirtent avec l'antisémitisme ou l'homophobie. **Heureusement, il n'y a pas encore du côté francophone une extrême droite structurée qui profite de ce climat. Une de mes craintes à Bruxelles, c'est que cela n'explose.** Il suffirait d'une petite allumette dans une période électorale très sensible. Le PS et le MR, qui y sont dominants, sont face à leur responsabilité.

> *Il serait sain et courageux d'expliquer que **l'immigration est nécessaire** et qu'elle est en outre inéluctable, ne serait-ce que via la libre circulation européenne.*

Je suis aussi partisan d'une politique d'intégration renforcée et je pense qu'il faut régler définitivement la question du foulard, qui empoisonne le vivre-ensemble depuis plus de dix ans. Il suffirait de quelques textes de loi. »
Source